

## EUROPE

### Groupe de haut niveau sur la politique viticole : La CNAOC et EFOW appellent à une **action stratégique** pour protéger **l'avenir des vins** à Indication Géographique de l'UE

*La première réunion du groupe de haut niveau (HLG) sur la politique viticole de la Commission européenne s'est tenue le 11 septembre 2024. Après plusieurs semaines de concertations entre la Confédération des Vins et eaux-de-vie de vins à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC) et les autres membres italiens, espagnols et portugais de la Fédération Européenne des Vins d'Origine (EFOW), celle-ci a présenté les propositions pour un secteur viticole plus compétitif et résilient.*

#### Les appellations viticoles, une *success story* en Europe pourtant menacée

Les appellations viticoles représentent une réussite emblématique de l'Union Européenne, avec environ 80 % des surfaces viticoles de l'UE consacrées aux vins IG. Ces vins sont essentiels au tissu socio-économique de nombreuses régions de l'UE, où la viticulture est souvent la seule activité agricole viable. Cependant, le secteur viticole fait face à de graves défis menaçant son avenir :

- **Baisse de la consommation** : Au cours de la dernière décennie, la consommation de vin a régulièrement diminué, et cette tendance devrait se poursuivre. Alors que la consommation devient plus occasionnelle, les autorités publiques de certains États membres adoptent une position radicale contre toutes formes de consommation d'alcool, y compris la consommation modérée.
- **Dynamiques de marché changeantes** : La consommation de vin rouge diminue nettement, tout comme les ventes de vins tranquilles d'entrée de gamme, aggravées par une concurrence féroce des autres boissons alcoolisées dont la consommation reste stable.
- **Perturbations du marché** : Les efforts pour développer des vins sans ou à faible teneur en alcool peinent, les marchés d'exportation stagnent et les risques de conflits commerciaux augmentent.
- **Défis climatiques** : Les fluctuations climatiques provoquent des perturbations importantes des capacités de production, ajoutant une instabilité supplémentaire au secteur.

Le président d'EFOW, M. Riccardo Ricci Curbastro, déclare : « *EFOW salue l'initiative de la Commission européenne de créer un groupe de haut niveau pour discuter de l'avenir du secteur viticole. Il est crucial, durant ce nouveau mandat législatif et cette nouvelle Commission, de favoriser un climat de dialogue et d'engagement constructif, en évitant les polarisations qui ont précédemment affecté les discussions relatives au secteur viticole.* »

#### Préparer l'avenir : les propositions des appellations viticoles

Lors de la réunion du HLG, le président d'EFOW a présenté aux participants des propositions pour renforcer la compétitivité et la résilience du secteur, articulées autour de cinq axes clés :

1. **Mesures de marché ciblées et conditionnées** : Mettre en œuvre des mesures de marché pour soutenir les opérateurs en difficulté, assorties de conditions.
2. **Gestion du vignoble** : Renforcer le régime d'autorisation de plantation pour une gestion optimale des ressources et une croissance durable.

3. **Diversification des marchés** : Améliorer les outils de promotion et les efforts de diversification pour renforcer la compétitivité et ouvrir de nouvelles opportunités commerciales, notamment grâce à une stratégie commerciale ambitieuse de l'UE.
4. **Promotion de la durabilité** : Encourager la mise en œuvre de mesures de durabilité, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.
5. **Étiquetage clair** : Assurer un étiquetage précis pour protéger la transparence et maintenir la confiance des consommateurs.

Riccardo Ricci Curbastro conclut : « *L'objectif d'EFOW et de ses membres, dont la CNAOC est de défendre un modèle économique responsable qui aligne la production sur la demande du marché, garantissant que les vins IG continuent de prospérer et de rémunérer équitablement les producteurs. Le secteur viticole européen se trouve à un carrefour ; un soutien fort des institutions européennes est essentiel pour garantir son avenir, ainsi que le développement des régions et des communautés où la vigne est présente.* »

#### A propos de la CNAOC

La Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC) regroupe à travers 17 Fédérations régionales, soit l'ensemble des syndicats viticoles d'appellation de France (365). Elle représente tous les vigneron produisant des vins d'appellations d'origine (AOC), quel que soit leur statut, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Elle est active sur les sujets d'intérêts collectifs de la filière, sur le champ de la défense du statut de l'exploitant viticole et celui de la défense des intérêts communs liés à l'appellation d'origine contrôlée.

#### A propos d'EFOW

EFOW représente les vins avec appellation d'origine et indication géographique auprès de l'Union européenne. EFOW est une association à but non lucratif de droit belge, dirigée par un Comité Exécutif élu pour une période de 3 ans par l'Assemblée Générale. Le Comité Exécutif comprend un représentant de chaque pays membre de EFOW : France, Espagne, Italie, Portugal. La Présidence est assumée par un représentant des différents pays représentés en son sein. EFOW dispose d'un secrétariat situé au cœur du quartier européen à Bruxelles. Il informe et conseille les membres de EFOW et coordonne les activités de EFOW.

#### Contact presse

CNAOC - Charlotte Barotin : [c.barotin@cnaoc.org](mailto:c.barotin@cnaoc.org) - 06 74 61 78 75

EFOW - Daniela Ida Zandonà : [d.zandon@efow.eu](mailto:d.zandon@efow.eu) - +32 (0)2 733 50 58